

ATELIERS DE RABAT

tapis,
charpente métallique

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES
Ateliers de Rabat
(*La Journée industrielle*, 30 juillet 1921)

Sous cette dénomination, vient de se former une société anonyme pour la création, l'installation, l'exploitation d'ateliers mécaniques ou techniques.

Le siège est à Paris, 7, rue de Médicis.

Le capital est de 115 000 fr. en actions de 500 fr., sur lesquelles 60 sont entièrement libérées et attribuées à MM. Edmond Metzger, Paul Bruyant, Marx-Guy Amerongen en représentation de leurs apports L'administrateur unique est M. Edmond Metzger, ingénieur conseil, 7, rue de Médicis. Paris.

Bulletin des annonces légales obligatoires du 16 janvier 1922.
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 16 janvier 1922)

Ateliers de Rabat. — Introduction des actions et des obligations sur le marché.

(*La Journée industrielle*, 18 janvier 1922)

Ateliers de Rabat. — Le capital est porté de 115.000 fr. à 300.000 fr. par la création de 370 actions de 500 francs.

À propos de l'importation en franchise des tapis marocains
(*La Journée industrielle*, 8 mars 1922)

Nous avons reçu de M. Metzger, administrateur des Ateliers de Rabat, société au capital de 115.000 francs, à propos de notre article d'hier sur l'importation en franchise des tapis marocains et tunisiens, une lettre dans laquelle il nous dit que la production marocaine étant toute spéciale, les ventes ne se font qu'à des personnes désirant des tapis marocains, sans aucune concurrence, par conséquent, aux fabricants de France.

M. Metzger ajoute que la quantité de 10.000 mètres carrés, que prévoyait l'Union des Fabricants de Tapis de France, ne repose sur rien et qu'il est prématuré de fixer une quantité. Il nous assure ensuite que les fabricants de tapis marocains font des efforts financiers importants pour mettre au point une fabrication difficile et que, d'autre part, le prix de revient au Maroc est grevé de frais d'études, de mise au point et de frais de transports très importants.

Il conclut ainsi :

« Il y a un intérêt national à favoriser le développement de l'industrie d'un pays qui est le prolongement de la France et qui est seul capable de concurrencer les fabricants d'Orient.

Les fabricants de France oublient que nous sommes, quoique fabricants du Maroc, des fabricants français. »

Ateliers de Rabat
(*La Journée industrielle*, 10 juillet 1923)

L'assemblée ordinaire de cette société, au capital de 300.000 fr. dont le siège social est à Enghien, 21, boulevard d'Enghien, a eu lieu récemment, sous la présidence de M. Charles-Henry Besnard, président du conseil d'administration. Elle a approuvé les comptes et le bilan du premier exercice social, d'une durée exceptionnelle de dix-huit mois, clos le 31 décembre 1922 et se soldant par un bénéfice net de 1.716 fr. 91, qui a été reporté à nouveau.

Le rapport du conseil rappelle que cette société, créée le 18 juin 1921, au capital de 115.000 fr., en vue, en particulier, d'exploiter et de mettre en valeur une partie de l'actif repris à la Société française des Comptoirs marocains, a rempli actuellement ses obligations vis-à-vis de cette dernière, qui lui a donné quitus au cours de son assemblée extraordinaire du 22 décembre 1922.

Des trois services créés au début par la Société des Ateliers de Rabat, un service de représentation commerciale, un atelier mécanique et un atelier de tapis, les deux derniers seulement continuent d'être exploités et suffisent à l'activité de l'entreprise. Depuis la clôture de l'exercice sous revue, le développement de ces deux compartiments s'est poursuivi favorablement.

L'atelier mécanique exécute actuellement des travaux de serrurerie, ferronnerie de bâtiments, charpente métallique et chaudronnerie pour les principaux services publics du Maroc et pour diverses sociétés, notamment la Société marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité et la Compagnie Marocaine. Des pourparlers sont en cours avec la Société des Ports Marocains, En mai 1923, la société a obtenu l'adjudication d'importants travaux pour la Compagnie des chemins de fer du Maroc. La réparation des wagons est également envisagée.

L'atelier de tapis, complètement réorganisé, occupe actuellement plus de 80 ouvrières. En contact avec la direction des beaux-arts, à Paris, et la direction des arts indigènes, à Rabat, la société a procédé à des études qui ont permis l'établissement de cartes de modèles et la substitution au travail de mémoire du travail sur dessin. De plus, les métiers primitifs en bois ont été remplacés par des métiers perfectionnés d'un modèle spécial.

Ajoutée à ces conditions pratiques de travail, la suppression à l'entrée en France des droits de douane sur les tapis marocains estampillés permet d'entrevoir une extension rapide de la production, laquelle néanmoins restera limitée aux modèles de luxe.

[Accord avec Aux Fabriques d'Aubusson]

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Aux_Fabriques_d'Aubusson.pdf

La société a conclu un accord de longue durée avec la société Aux Fabriques d'Aubusson, au capital de 4 millions, dont le siège social est à Paris, 13, rue La-Fayette.

L'assemblée a ratifié la composition du conseil, constitué au cours du premier exercice, et comprenant MM. Charles-Henry Besnard, président ; Edmond Metzger, administrateur délégué ; Guy Amerongen, Louis et Frédéric Danton, administrateurs, ces deux derniers également administrateurs de la société des Fabriques d'Aubusson.

Société des Ateliers de Rabat
(*La Journée industrielle*, 25 juillet 1923)

L'assemblée extraordinaire tenue récemment au siège social. 24, boulevard d'Enghien, à Enghien-les-Bains (S.-et-O.), sous la présidence de M. Edmond Metzger, administrateur délégué, a régularisé l'augmentation du capital, porté de 300.000 fr. à 1 million, par l'émission de 1.400 actions nouvelles de 500 fr., souscrites en numéraire. Le capital social est donc actuellement représenté par 230 actions A de 500 fr. et 1.770 actions B de 500 fr.

Cette augmentation est la réalisation de la première tranche de l'émission décidée par l'assemblée extraordinaire du 17 février dernier, qui avait autorisé le conseil à porter le capital à 2 millions par tranches successives, sans qu'il soit besoin d'une nouvelle résolution.

Société des Ateliers de Rabat
(*La Journée industrielle*, 28 novembre 1923)

Cette société au capital de 1 million, dont le siège est à Enghien-les-Bains, 24, boulevard d'Enghien, va installer à Paris, 182, rue du Faubourg-Saint-Honoré, un magasin de vente pour les tapis qu'elle fabrique dans ses ateliers de Rabat, modèles à points noués, reproduisant les anciens types traditionnels du Maroc. Les services du secrétariat général seront également établis désormais à cette adresse.

En dehors de cette fabrication, la société exploite, en outre, à Rabat, des ateliers de charpente métallique.

Société des Ateliers de Rabat
(*La Journée industrielle*, 19 mars 1924)

Adjudication Travaux publics.

Société des Ateliers de Rabat
(*La Journée industrielle*, 20 juillet 1924)

Ass. ord., 25 juillet, 19, rue Blanche, Paris.

Société des Ateliers de Rabat
(*La Journée industrielle*, 17 août 1929)

Cette société anonyme au capital de un million, dont le siège était à Paris, 182, rue du Faubourg-Saint-Honoré, vient d'être dissoute. M. Maurice Brunschwig, à Paris, 13, rue de Maubeuge, a été nommé liquidateur titulaire et M. Froteau, à Paris, 16, rue de Miromesnil, liquidateur suppléant.

FAILLITES

Société des Ateliers de Rabat
(*La Journée industrielle*, 14 avril 1931)

Société anonyme au capital de 1 million de francs (en liquidation), ateliers mécaniques et techniques, au Maroc, avec siège à Enghien-les-Bains (S.-et-O.), 24, boulevard d'Enghien, ci-devant, et actuellement à 15, rue de Miromesnil. J.-c. : M. Kahn. M. Corbasson.

Société des Ateliers de Rabat
(*La Journée industrielle*, 27 juin 1933)

M. Corbasson, à Paris, 99, boulevard Saint-Michel, syndicat de la faillite de cette société anonyme, au capital de 1 million, avec siège social à Paris, 15, rue de Miromesnil, procède actuellement à la répartition d'un dividende unique de 25 %.

MÉCANIQUE

Société des Ateliers de Rabat
(*La Journée industrielle*, 8 mai 1936)

M. Corbasson, à Paris, 99, boulevard Saint-Michel, syndic de la faillite de cette société, au capital de 1 million de francs, ayant eu pour objet l'exploitation d'ateliers mécaniques et techniques au Maroc, avec siège à Paris, 15, rue de Miromesnil, procède actuellement à une deuxième répartition, sur créances, de 30 %.

REPARTITIONS

Société des Ateliers de Rabat
(*Les Annales coloniales*, [2nd sem.] 1937)

M. Corbasson, à Paris, 99, boulevard Saint-Michel, syndic de la faillite de cette société au capital de 1 million, ayant eu pour objet l'exploitation d'ateliers mécaniques au Maroc, avec siège à Paris, 15, rue de Miromesnil, procède actuellement à la répartition d'un troisième dividende, sur créances, de 6 %.

RÉPARTITIONS DE LIQUIDATIONS
ATELIERS DE RABAT
(*Le Journal des finances*, 20 décembre 1937)

4^e dividende de 4,509 %. M. Corbasson, syndic, 99, bd Saint-Michel, Paris.
